Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 76

Artikel: Bâle-Campagne a dit oui

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271763

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHEZ NOUS ET L'ETRANGER

L'assemblée générale de l'Association suis-se pour le suffrage féminin a eu lieu les 3 et 4 juin, à Soleure, sur l'invitation de l'Asso-ciation soleuroise des intérêts féminins. Tou-tes les rencontres eurent lieu dans des édifices classés monuments historiques, très soi-gneusement entretenus et rénovés, et joliment décorés pour l'occasion. L'après-midi du 3 juin était réservée à une

L'après-midi du 3 juin était réservée à une séance privée, où des questions à traiter le lendemain furent soumises à une discussion préalable. On y établit en particulier le texte de deux résolutions à prendre au sujet de questions touchant les intérêts de la femme, donc les buts de l'Association. Le soir, les déleguées et un public nombreux se réunirent au Landhaus, où le mur du fond portait, à côté d'un drapeau suisse artistiquement drapé et fleuri, les écussons des cantons ayant déjà donné les droits politiques à leurs citovennes.

Des personnalités avaient été priées de prendre part à un colloque public sur ces deux questions :

Quels sont les moyens qui permettraient aux Suissesses d'obtenir les droits politiques le plus rapidement possible ?

Service social obligatoire pour jeunes filles?

La formulation de la première question en allemand était en même temps plus con-cise et moins juste: Welches ist der beste Weg zum Erwachsenenstimmrecht? — car il ne s'agissait nullement d'adultes en général, mais seulement des femmes.

mais seulement des femmes.

Les participants étaient: M. Franz-Josef Jeger, de Soleure, dr en droit, conseiller d'Etat, conservateur chrétien-social; M. Werner Vogt, conseiller d'Etat, social-démocrate; Mme Lotti Ruckstuhl, dr en droit, Wil (SG), présidente centrale de l'Association pour le suffrage féminin; Mlle Kristina Feldges, étudiante en musique, Oberbipp; Mme Brigitte Glutz-Lutz, pharmacienne, Bâle; M. Emil Kiefer, libéral de Wagen s/Olten, était remplacé par M. Müller, dont j'ai toutes les raisons de garder un bon souvenir, comme on le verra par la suite.

Suffrage dans le canton de Soleure

Après que le présidente de la contratante eut salué l'assemblée, M. Vogt renseigna l'assemblée sur la motion présentée au gouvernement de Soleure et demandant l'admission des femmes aux droits politiques. Cette motion est en réalité une brochure de 62 pages, qui évidemment ne sera soumise au peuple qu'en extrait ; elle représente un travail en profondeur qui témoigne du sérieux des motionnaires.

La commission instituée à cet effet l'a examinée le 9 juin et le Grand Conseil la traitera en premier débat entre le 20 et le 125 juin, et en second débat en septembre. On attendra ensuite les élections au Conseil national, pour ne pas combiner les deux votations, et on espère fixer celle sur le suffrage féminin au début de décembre (probablement le 3).

Evidemment dans aucun canton on n'a les mêmes conditions de la contratant de les memes es conditions de la contratant de les mêmes conditions de la contratant de les mêmes conditions de la contratant d

ment le 3).

Evidemment dans aucun canton on n'a les mêmes conditions de travail. A Soleure, il n'y a pas un ou plusieurs politiciens qui ont présenté cette motion, mais les présidents des groupes parlementaires des trois partis existants ont décidé de présenter ensemble



Membre de la FREC

Genève

DPTIQUE MODERNE
ALBERT KRAUER
OPTICIEN DIPLOM
MAITRISE FÉDÉRALE GENÈVE

Hante-Conture Prêt à porter

Mesure

Ida-Laurence

10, rue du Vieux-Collège - Genève - Tél. 25 00 85

Bijoux-fantaisie de Paris

A Soleure

L'assemblée du suffrage

une motion invitant le Conseil d'Etat à in-troduire le suffrage féminin intégral, afin qu'en 1969 les femmes puissent exercer le droit de vote. Ensuite, les trois présidents de groupe et les trois présidents de parti se sont réunis avec les représentantes des so-ciétés féminines pour mettre toutes les ques-tions au point. tions au point.

Ceci m'a semblé suffisamment important Ceci m'a semble suffisamment important et réconfortant pour que j'en parle assez longuement. La question du suffrage féminin n'est plus traitée à Soleure comme une affaire de parti, mais comme politique d'Etat. Le gouvernement s'est mis au travail et cela a été, dit M. Vogt, « un des travaux les plus intéressement et prescionnents auxquels il m'e a ete, dit M. vogt, « un des travaux les pius intéressants et passionnants auxquels il m'a été donné d'assister ». Les femmes de Soleure ont déjà le droit de vote pour les affaires ec-désiastiques et un droit de regard pour les affaires scolaires et sociales. Dans le Grand Conseil, il n'y a pas eu une seule voix d'opposition

Résumé des débats

Résumé des débats

M. Müller pose une question : Que pouvons-nous faire afin que les femmes s'intéressent davantage aux affaires de l'Etat, et s'en occupent?

Mme Ruckstuhl répond : Les y introduire. Les femmes suffragistes de la génération plus âgée rencontrent souvent de l'opposition. C'est maintenant aux jeunes femmes de prendre la relève d'agir auprès des hommes jeunes; peu-têtre les convaincront-elles plus facilement.

M. Jeger : Ce n'est pas par des grèves de mairtesses d'école, par des slogans excessifs, par des manifestations déplorables que les femmes vain-cront. Il faut de la tolérance, de la loyauté aussi envers l'opposant.

manifestation control if faut de la tolérance, de la loyaute auchienvers l'opposant.

Mme Glutz raconte une petite histoire : On a parlé de la grève des maîtresses d'école lors de la votation de Bâle, mais on connaît à peine le joil détai suivant : Dans une fabrique chimique de Bâle, les ouvrières ont fait grève, en laissant à leurs places un papillon : « Si vous nous cherchez, nous somnes à la place que vous-mêmes nous assignez — au foyer familial! »

M. Vogt : Qu'est-ce que nous, les hommes, pouvons faire pour le suffrage féminin? Je révons faire pour le suffrage féminin? Je revons faire pour le suffrage féminin? Nous savons

mes à la place que vous-mêmes nous assignez — au foyer familial I»

M. Vogt: Qu'est-ce que nous, les hommes, pouvons faire pour le suffrage féminin? Je réponds: Tout ce que nous pouvons! Nous savons édià que tous les partis sont favorables dans laure collètée de la compréhension de ces gens, de leur faire saisir qu'il s'agit d'équité et dégalité. (Pour un socialiste, cette division des partis en couches est pour le moins courageuse!) loi, à Soleure, nous n'avons jamais eu l'idée d'interroger les femmes pour savoir si elles désiraient ce droit. Comme on l'a fait par exemple à Zurich.

Mile Feldges, questionnée sur les raisons qui lui faisaient désirer le droit de vote, explique qu'ainsi elle pourrait faire davantage pour le dévelopement et le bien-être, pour la justice, pour la situation de la femme et de l'enfant.

Au sujet de la défection lors des votations. Mne Ruckstuhl dit qu'il y a trop de votations en Suisse et que cette multiplicité décourage cityen qui est ioin d'alter chaque fois aux ernes. Il ne faut donc pas faire grief aux femnée es cantons qui leur ont accordé les droits pur le value sui et doné les droits que sui est oin d'alter chaque fois aux ernes es cantons qui leur ont accordé les droits pur le value le droit, on n'en a pas fair une obligation, comme ce serait le caso d'ordre financier soumises au referendum qui n'evralent plus l'être aujourd'hui que la valeur de l'argent a changé. Il y aura aussi le nombre de signatures donnant droit au referendum qui n'evralent plus l'être aujourd'hui que la valeur de l'argent a changé. Il y aura aussi le nombre de signatures donnant droit au referendum qui n'evralent plus l'être aujourd'hui que la valeur de l'argent a changé. Il y aura aussi le nombre de signatures donnant droit au referendum que les l'obligation d'être soumises à une espèce de service qui serait pou relles l'obligation d'être soumises à une espèce de service qui serait pour elles l'obligation d'être soumises à une espèce de service qui serait pour elles l'obligation d'être soumises à une

question.

Mile Feldges est absolument pour le service social obligatoire. Elle a travaillé elle-même dans un home, elle ne précise pas quelle sorte de home —

évidemment volontairement — et elle y a appris beaucoup de choses, son horizon s'est élargi, elle a mûri. Elle admet cependant que le droit de vote doit venir d'abord.

Cette jeune fille est animée d'un bel enthousiasme, peut-être pas très bien défini. Elle garde longtemps le microphone pour raconter ses expériences, ses idées et ses espoirs, mais on la sent encore inexpérimentée. En outre — comme tous les autres — elle utilise mal le micro, et une grande nartie de son discours se perd.

longtemps ie microprione pour raconter ses experiences, ses idées et ses espoirs, mais on la sent encore inexpérimentée. En outre — comme tous les autres — elle utilise mal le micro, et une grande partile de son discours se perd.

Mme Ruckstuhl: Avant de discuter sur le service civil obligatoire, il faudrait savoir ce que l'on entend par la. Elle a surfout entendu parler d'hôpitaux, de homes de vieillards, d'incurables, d'enfants. Elle est au courant de ce qui se passe dans son canton (St-Gall). On y parle d'un service obligatoires anitaire (obligatorischer Gesundheitsdienst). Or, dans les hôpitaux, on manque de personneil qualifié et non d'aides inexpérimentées. En une année, à Saint-Gall, trois mille jeunes filles tomberaient sous le coup de ce service. Et où les placer? Cette année, en Suisse, ce seraient 39 000 jeunes à lâcher où? On a demandé aux directeurs de santé des cantons s'ils voulaient de cette invasion. Dix-sept cantons seulement ont répondu, et tous négativement, excepté Appenzil-Rhodes extérieures qui a dit oui. L'Association des gardes-malades est aussi opposée. Elles ont à soigner leurs melades et pas à dégrossir de nouvelles recrues qui s'en iront au moment où elles pourraient récompenser leurs effonts, sans compter celles qui ne seront jamais capables de rien, car tout le monde n'est pas doué pour cette activité-là. Volià pour le service sanitaire. Il en va autrement de la protection civile. Là on pourrait embrigader les femmes qui le désirent. L'école de recrues à une soit dans la qualité de ce qu'on demanderait aux jeunes filles ne peut être comparée une situation cervine. La on pourrait embrigader les femmes qui et désirent. L'école de recrues à une soit dans une soit da femme me faisait bouillir deput ma part, je trouve que lorequ'une femme a mis au mond

réjouissances. Un jeune couple sympacher mis au nous présenta des numéros de cabaret mis au par lui-même, qui terminèrent la jour-sé sur une note de bonne humeur.

La journée de dimanche

La journée de dimanche

Le dimanche matin, un culte œcuménique avec une femme pasteur réunit celles qui avaient eu le courage de se lever tôt, dans l'église des Jésuites, ce délicieux bijou architectural du XVIIe siècle que je ne me lasserai jamais d'admirer. Le faîte de son toit porte une Vierge offerte en son temps par le Roi Soleil, aussi, par une délicate attention digne du grand siècle, la tête de la statue est-elle tournée vers Paris. Un ensemble vocal remarquable chanta et nous fûmes invitées à réciterensemble la nouvelle version du « Notre du gant siece, la tete de la partie al remarquable chanta et nous fûmes invitées à réciter ensemble la nouvelle version du « Notre Père », à laquelle je ne m'habitue pas (aussi en resterai-je à l'ancienne). A la sortie du culte, la ville fleurie comme une communiant nous accueillit de toutes ses cloches au son étrangement italien, sous un ciel italien aussi. Ce fut un très beau moment.

Puis ce fut la séance plénière et publique à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Ruckstuhl et les feux des photographes de presse insatiables. Après la partie administrative, on vota les deux résolutions discutées la veille, dont voici le texte:

Résolution

L'Association suisse pour le suffrage téminin, réunie en assemblée générale, à Soleure, les 3 et 4 juin 1967, se réjouit des récents succès de Bâie où les fermies ont obtes de froits politiques complets et de Glaris où les fermies ont obtes de froits politiques complets et de Glaris où les fermies ont obtes de freconnu des droits partiels. Elle a cependan ppris seve regret l'issue défavorable de le votation de Schaffhouse. Elie relève toutefois avec satisfaction de l'entrement augment par rapport à celle de 1959.

L'Association demande instamment aux autorités fédérales et cantonales de tout mettre en œure pour que, dans un proche avenir, toute inégalité politique entre les hommes et les fermies soit poritique, entre les hommes et les fermies soit prince. Ce progrès permettrait à la Suisse de inger, cans la réserve du vole des fermies, la Convention européenne des droits de l'homme.

De plus, les déléguées ont exprimé le veu que la revision du droit de famille, et en particulier des dispositions actuellement dépassées, concernant les régimes matrimoniaux, soient menées à chef le plus rapidement possible.

On décida que la cotisation des sections On décida que la cotisation des sections demeurerait inchangée, puis on vota un crédit pour la publication d'une brochure explicative sur le suffrage féminin, qui doit être publiée en trois langues, mais qui est encore à l'état embryonnaire. Une proposition de sympathie pour Israël, menacé dans son existence même, fut accueillie par des applaudissements nourris. sements nourris.

Un après-midi bien rempli

Un après-midi bien rempli

Un repas en commun, le banquet, qui ne ressemblait en rien à celui de Platon malgré les discours qu'on entendit fort mal, eut lieu dans le très bel Hotel de la Couronne, en face de l'église collégale de St-Victor et St-Urs. Pour l'après-repas, la section de Soleure nous avait proposé des visites au musée, au trésor de St-Urs et au château-musée, au très de l'experience de l'ex

Bâle-Campagne a dit oui

Bale-Campagne a dit oui

C'est par 8506 oui contre 4810 non que les citoyens de Bale-Campagne ont accepté, le 4 juin, d'introduire par étapes le suffrage féminin.

On n'est pas encore très fixé sur la façon dont sera introduit le droit de vote des femes. Que veut dire exactement « par étapes» ? On commencera probablement par accorder le droit de vote et d'éligibilité aux femmes dans les affaires communales. Fixa-t-on un délai après lequel ce droit sera accordé dans les affaires cantonales ? On l'espère, car sans cela cette introduction pourrait se faire attendre plus qu'on ne le voudrait!

Signalons que la participation au scrutin n'a été que de 28,55 %.

Un pas de plus est accompli, les lecteurs de ce journal s'en réjouissent tous.

Schaffhouse a dit « nein »

Après Zurich, il y a six mois, le canton de Schaifhouse a refusé l'introduction des droits de vote et d'éligibilité pour les femmes. On a enregistré 8399 non et 6849 oui.
Seules Schaiffouse et Neuhausen (localité industrielle) se sont prononcées pour, la première par 3906 oui et 3813 non, la seconde par 1282 oui et 1083 non. Toutes les communes paysannes se sont prononcées contre. Rappelons que lors de la votation fédérale de 1959, les Schaiffhousois s'étaient prononcés contre le droit de vote aux femmes par 10212 non contre 4782. Le vote du 28 mai, quoique décevant, marque tout de même un progrès. On «y»vient, lentement, mais sûrement.

Les femmes dans le monde du travail

Une enquête menée en France par le groupe d'ethnologie sociale dirigée par Mme Chombart de Lauwe montre que les attitudes à l'égard des professions exercées par les femmes se sont modifiées au cours des dernières années à tout le moins dans la région parisienne. Les femmes sont acceptées dans les métiers de la contraction de la contra

Les femmes sont acceptes dans les ineutis ou leur suprématie est reconnue — couture, métiers sociaux, magasins — bref, là où elles dominent déjà. Mais les personnes interrogées voient également les femmes exerçant certaines professions jusqu'ici réservées aux hommes.

LES PROFESSIONS

C'est ainsi que 69 % des sujets interrogés C'est ainsi que 69 % des sujets interroges jugent les femmes aptes à conduire un taxi, mais 28 % seulement pensent qu'elles sont capables de piloter un avion; 62,5 % considèrent que les femmes peuvent devenir ingénieur, et 59 % qu'elles peuvent représenter leur pays comme ambassadeur; 46 % des interlocuteurs envisagent des femmes ministres, mais 23,5 % seulement les croient en mesure

mais 23,5 % seulement les croient en mesure d'exercer la profession de chirurgien.

Quant aux reproches les plus fréquemment adressés aux femmes, l'absentéisme est cité en premier lieu (47,5 % des réponses à l'enquête). Viennent ensuite le fait que les femmes prenieraient la place des hommes (42 %), leur caractère inégal (36 %), leur manque de sens de la mécanique (17 %).

Les activités qu'on estime le mieux exerches

La mécanique (17 %).

Les activités qu'on estime le mieux exercées par le sexe faible sont : les travaux fins et minutieux (25 %); les travaux de bureau (21 %); la couture et la mode (19 %); le domaine médical et para-médical (15 %); l'enseignement (15 %); les arts et les arts appliqués (3 %).

On notera que d'est a les distances de la conseignement (15 %); l'enseignement (15 %); l'ensei

ques (3 %/0).

On notera que c'est en milieu ouvrier que l'on trouve la plus grande hostilité au travail des femmes ; le milieu intermédiaire y est plutôt favorable ; tandis que le milieu aisé est clus partecé.

Informations UNESCO